

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces	la ligne....	20
Réclames	—	30
Faits divers	—	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

Voir les Dernières Nouvelles à la fin de la 3^e page.

SAUMUR, 14 AVRIL

Les libres-penseurs au XIX^e siècle

Monsieur le Rédacteur en chef de l'Écho Saumurois,

Vos discussions avec les libres-penseurs saumurois amusent beaucoup la galerie : les nœuds sont de votre côté, vous n'en doutez pas.

Où il vous avez eu raison de ne pas vouloir assister à ce funambulesque banquet, et de n'avoir pas eu la curiosité malsaine de constater si réellement, au dessert, ou s'était on non déculotté.

On y a beaucoup mangé, et bu davantage encore. Si le programme a été exécuté à la lettre, on a dû y chanter toute autre romance que le duo de Miss Hilyett :

Ah ah ! quel paysage enchanteur !
Ah ah ! le superbe point de vue !
Ah ah ! quelle perspective imprévue !
Ah ah ! quel beau sujet d'amateur !

Ah ah ! quelles couleurs admirables !
Ah ah ! que d'horizons merveilleux !
Ah ah ! que le site est agréable !
Ah ah ! que l'on s'y voit près des cieux !

Assurément oui, ce sont de fameux fumistes que ces libres-penseurs, comme le disait consciencieusement l'honnête ouvrier dont vous parlez. Et pourtant, bien des ignorants croient encore qu'il faut être esprit supérieur pour monter jusqu'à la Libre pensée, pour embrasser ce système et le comprendre. Une pareille doctrine paraissait n'appartenir qu'à l'élite des intelligences ; la démasquer est une œuvre salubre.

Depuis cinquante ans, on sonne en France les funérailles du catholicisme ; il n'avait plus qu'à chanter pour lui-même les prières qu'il accorde aux morts, et le désir tout naturel de

recueillir son héritage a fait surgir de tous côtés des apôtres et des prêtres de religions qui n'existaient pas hier.

Grâce à ces tentatives insensées pour élever des autels à d'autres dieux que Celui que les chrétiens adorent, on retournera à la vérité par le dégoût de l'erreur, et l'esprit humain, convaincu de son impuissance à fonder aujourd'hui une religion, reconnaîtra plus aisément qu'il n'est pas l'auteur de celle qui existe depuis tant de siècles.

C'est perdre son temps que de montrer aux libres-penseurs de Saumur que le sceptre que tenait l'impérialisme au XVIII^e siècle est rongé par les vers ; l'athéisme est passé de mode ; la philosophie a usé tous ses moyens d'attaque ; le Christianisme éternellement jeune se dégage des nuages qui l'avaient obscurci.

Les écrivains tournent aux croyances chrétiennes, autre indice que le soleil se lève de ce côté. Les Arts choisissent, entre les diverses impressions qu'ils nous font éprouver, celles qui naissent des combats de l'âme abîmée par les passions, et éclairée d'un rayon d'espérance et de foi, demi-jour qui lui vient comme un rêve des jours purs de notre enfance.

La jeunesse, loin de se piquer de professer les maximes du XVIII^e siècle, se prend de respect pour les esprits sérieux et les caractères dont la mâle et sainte droiture lui est garantie.

Un mépris des vies politiques sans mesure et sans dignité, une aversion contre les fortunes escamotées par l'art de bien jouer avec ses serments et l'honneur, voilà ce qui annonce le vif et énergique refleurissement du sentiment religieux. Une corde long temps muette se réveille dans tous les cœurs, et le son qui s'échappe de tous côtés est comme un soupir de l'exilé qui se souvient de sa patrie.

Vous avez avec raison avancé que tous les chéquarts étaient des libres-penseurs et des francs-maçons ; et, fort à propos, un de vos cor-

respondants a rappelé aux confectiionneurs de religions le mot profond de Talleyrand.

Les libres-penseurs saumurois ont-ils compris ? Leur intelligence, alimentée par des saucissons, dont la digestion est souvent difficile, ne doit pas être bien délicate !

On montrait à un soldat une église toute neuve bâtie exactement sur le modèle de Saint-Germain-l'Auxerrois.

— Eh bien ! lui demandait-on, n'est-elle pas la même que l'autre ?

— Oh non ! certainement, répon lit-il.

— Et que manque-t-il donc à celle-ci ?

— Il lui manque d'être culottée par les siècles !

Est-ce pour « culotter » leur petite chapelle que les libres-penseurs saumurois avaient mis, dans le programme de leur fête, d'enlever au dessert ce vêtement indispensable et dont le mot seul « inexpressible » fait rongir les pudibondes Anglaises ? Je l'ignore. Mais, j'aime mieux les superbes tapisseries qui ornent nos merveilleuses et séculaires cathédrales gothiques.

Dites donc aux saucissonniers-cabotins de Saumur qu'en fait de justice comme en fait de religion, rien ne remplace la vieillesse, rien ne tient lieu de tradition, et que s'ils ont remis leurs culottes, ils peuvent aussi endosser la veste qu'ils viennent de remporter.

Dans cet état ils sont à peu près présentables au public, qui rira longtemps de leur mésaventure. G. C.

La liberté sous l'empire opportuniste

Gap, 13 avril.

Hier, avant la réunion du Conseil général, a paru un article dans un journal des Alpes, visant l'administration opportuniste ; celle-ci a fait arrêter tous les crieurs et vendeurs ; pro-

cess-verbaux ont été dressés ; des attroupements se sont formés ; l'indignation est générale ; une vive effervescence règne à Gap.

INFORMATIONS

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres se sont occupés du budget de 1894. Le ministre des finances a demandé de réviser les chiffres proposés qui présentent une augmentation de 131 millions sur ceux de 1893.

Cet excédent provient surtout de la garantie d'intérêt dont les annuités viennent à échéance. De ce chef, il y aura une dépense de 91 millions.

Le budget de la marine présente aussi une augmentation de 20 millions.

ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE TERPIN

Le ministre de la guerre va faire procéder à une enquête administrative en vue de déterminer la nature des rapports qui ont existé entre l'inventeur de la mélinite et les bureaux de la guerre, et de dégager nettement toutes les responsabilités.

LE POURVOI DES ACCUSÉS DE PANAMA

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par M. Charles de Lesseps contre l'arrêt de la Cour d'appel. M. Blondin avait retiré son pourvoi.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA SARTHE

On écrit de Laval :

« Une discussion animée s'est élevée hier au Conseil général, au sujet d'une demande de subvention pour une statue à Jules Ferry.

» M. Quatrebarbes prétend ne pas voter pour Jules Ferry qui a chassé Dieu des écoles.

24 Feuilleton de l'Écho Saumurois

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Après maints saluts cérémonieux à la dernière représentante d'une famille autrefois si heureuse, maître Muzéau ouvre le testament que le comte de Cresne avait déposé chez lui quelques mois auparavant.

« Je lègue à Maria-Elisabeth-Solange de Cresne, ma fille bien-aimée, le seul reste de l'immense fortune que j'ai possédée autrefois, treute mille francs. Cette somme est placée dans un coffret et enterrée au pied du grand polownia du jardin, côté sud. Je n'ai pas d'autre bien à lui laisser, ma villa étant hypothéquée pour une somme représentant sa valeur, ainsi que les meubles, bijoux, objets d'art qu'elle renferme »

Solange avait attentivement écouté la lecture de l'acte. N'était-ce pas un dernier souvenir de son père ? Elle l'avait écouté comme elle l'eût fait de toute autre manifestation venant de lui.

Mais que lui importait la question d'argent ? En faut-il donc tant pour vivre ? La pauvre en-

fant ne se rendait même pas compte du plus ou moins d'importance de la somme qui lui restait. Elle ne songeait qu'à son père, à son père mort. Devant ce malheur irréparable, tous les autres s'effaçaient.

— Je vous remercie, monsieur, dit-elle simplement au notaire, d'avoir bien voulu vous déranger pour une pauvre orpheline qui vous en est on ne peut plus reconnaissante. Je recevrai comme un bienfait l'héritage de mon père, et j'espère, avec les conseils des anciennes amies de ma mère, pouvoir conformer ma vie aux exigences de ma nouvelle position.

La fille du comte de Cresne acceptait avec noblesse et résignation la pauvreté qui succédait à une opulence si rapidement et si complètement disparue, mais la malheureuse était, hélas ! bien loin de soupçonner le nouveau mécompte qui l'attendait.

Le notaire la pria de vouloir bien le conduire près de l'arbre désigné sur le testament et, sur ses instances, Solange se résigna à l'accompagner, d'état de rigueur. Ne fallait-il pas déterrer le même jour la cassette contenant tout ce qui lui restait, puisque la jeune fille, n'étant plus chez elle, et que la somp-

tuense villa, dans laquelle elle avait passé son heureuse enfance, allait être vendue au profit des créanciers.

En arrivant au pied du polownia, on remarqua des traces de pas ; le gazon était tout récemment foulé.

Qui donc s'était permis de pénétrer dans le parc ? Ce n'étaient pas, à coup sûr, les domestiques. Il n'en restait plus qu'un, le concierge, le vieux père François, et encore était-il à moitié infirme.

L'officier ministériel eut un sinistre pressentiment. Toutefois, il ne laissa pas deviner sa pensée. En se rapprochant, il vit, à ne pas s'y méprendre, que le terrain avait été fraîchement remué.

Plus de doute possible. L'argent avait été volé.

Qui donc était informé de sa présence en ces lieux ? Le testament fermé, cacheté, soigneusement enfermé, n'avait pas quitté l'étude depuis le jour où le comte l'y avait déposé, et ce n'était que depuis cinq minutes, tout au plus, que maître Muzéau et son clerc en connaissaient le contenu.

Devant l'évidence, il fallut bien s'incliner. La cassette avait disparu, et avec elle le

pain de l'orpheline.

Seule ! elle demeurerait seule, sans ressources, sans abri, et elle n'avait pas quinze ans !

Où aller ?
Que faire ?
Que devenir ?
Restaient les amis !!!

— Si j'allais demander pour quelques jours l'hospitalité à M^{me} de Saint-Girol, se dit Solange, au souvenir des bonnes et affectueuses relations qui avaient existé entre cette excellente personne et la comtesse de Cresne. Elle m'aidera de ses conseils et de son expérience. C'est une bonne pensée que Dieu m'envoie, hâtons-nous de la mettre à exécution.

Confiante, elle se présenta à la porte de M^{me} de Saint-Girol.

— Madame n'est pas visible, lui répond la femme de chambre.

— Vous ne me reconnaissez donc pas, Louise ? je suis mademoiselle de Cresne.

— Oh ! je me remets parfaitement mademoiselle, au contraire ; mais madame n'est pas visible.

— Pas même pour moi ?

— Madame n'a fait aucune exception, reprit Louise, en accompagnant sa réponse d'un regard qui voulait dire : « Surtout pour M^{me} de Cresne. »

(A suivre.)

» M. Morlière proteste en disant que Jules Ferry avait laïcisé les écoles, mais qu'il n'en avait pas chassé Dieu.

» M. Dubois-Fresnay explique qu'il votera contre la demande, parce que Jules Ferry a fait tort au parti républicain en laïcisant à outrance.

» Sur 27 votants, il y a eu 12 voix pour, 12 voix contre et 3 abstentions.

» La voix du président, étant prépondérante, le crédit de 100 francs a été adopté. »

L'ANCIEN MAIRE DE TOULON

M. Fouroux, l'ancien maire de Toulon, récemment sorti de prison, vient d'être nommé lieutenant de vaisseau dans la marine chilienne.

On sait que M. Fouroux, avant d'entrer dans la vie politique, avait quitté la marine française avec le grade d'enseigne de vaisseau.

GUILAUME II EN ITALIE

Guillaume II passera par le col du Brenner pour se rendre en Italie et s'en retournera par la ligne du Gothard. Dans ce dernier cas, M. Scheuck, président de la confédération, ira saluer l'empereur soit à Lucerne, soit à Gœstchen, à l'entrée du Gothard.

Le Conseil municipal de Naples, afin d'éviter une manifestation du public, a tenu sa séance à huis-clos pour voter les crédits pour la réception de l'empereur. La séance a été orageuse.

Des fonctionnaires de la police de Berlin sont arrivés à Rome pour conférer avec le questeur de Naples sur les mesures à prendre pendant le séjour du souverain allemand. On craint des manifestations de la part de la population et surtout de celle des étudiants.

FRANCE ET RUSSIE

Le bruit court dans l'entourage de l'empereur que le grand-duc héritier, accompagné du grand-duc Alexis, doit monter sur l'escadre qui partira de Pétersbourg vers la fin de mai. Le grand-duc héritier s'arrêtera en France avant de se diriger vers l'Amérique.

LE ROI D'ITALIE A FLORENCE

Le roi est parti pour Florence, où il va rendre visite à la reine d'Angleterre. Il est accompagné des ministres Bim et Rattazzi.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 13 avril 1893.

La baisse s'est accentuée aujourd'hui, les ventes au comptant de 3 0/0 ayant continué. Aussi le 3 0/0 recule à 95.85. Le 4 1/2 s'inscrit à 107 fr.

La Banque de France cote 3,900.

Malgré la faiblesse générale, les sociétés conservent à peu de chose près leurs cours de la veille. Le Crédit Foncier reste à 970. Les prêts autorisés par le conseil pour les deux dernières semaines atteignent le chiffre de 5,362,280 fr.

dont 4,425,000 fr. en prêts fonciers et 937,280 fr. en prêts communaux.

La Société Générale se maintient ferme à 470.50.

Le Crédit Lyonnais est très ferme à 763. Le rapport à l'assemblée générale du 6 avril a constaté que dans la période de 1882 à 1892 le solde de dépôts à vue et comptes courants a passé de 160 à 687 millions.

Le Comptoir National d'Escompte, dont les bénéfices distribuables pour 1892 accusent un intérêt de 5 0/0 aux actions, conserve son avance à 507.50.

L'action Immeubles de France progresse à 493.

Les obligations Beyrouth-Damas-Hauran ont des demandes à 306 fr.

Le succès de la souscription aux 5,000 actions du Comptoir des Fonds Nationaux était à prévoir, attendu que les porteurs d'actions anciennes devaient profiter du droit de préférence qui leur était réservé en souscrivant pour 500 fr. à des titres qui valent sur le marché 740 fr. environ et qui rapportent 60 fr.

Les Chemins Economiques cotent 428 fr.

CH. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE L'OUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 14 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 12°
Ce matin, à 8 h.		+ 6°
Midi,	763 ^{m/m}	+ 16°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 1°

Nous avons l'honneur d'informer nos lecteurs que nous allons mettre en recouvrement les quittances des abonnements de 1892 et de ceux commencés depuis le 1^{er} janvier 1893.

M. Lockroy à Saumur

Si, comme on l'affirme, M. Lockroy vient présenter M. Allain-Targé aux électeurs du Saumurois, il faut avouer que ce dernier a choisi un singulier introducteur et qu'il aurait joliment mieux fait de se présenter tout seul.

Que M. Lockroy se soit retiré blanc comme neige de toutes ces intrigues où la plupart de ses amis ont sombré, c'est possible et nous ne demandons pas mieux que de lui en donner acte ; mais il n'en a pas moins été le collègue de toute une bande de vauriens, aujourd'hui en prison ou qui devraient y être, et qui personnifient le gouvernement discrédité de l'opportunisme.

Quand on a été en si mauvaise compagnie, il faut une dose de toupet assurément extraordinaire pour venir présenter quelqu'un, à moins que ce ne soit dans l'intention de lui être désagréable ou nuisible.

De quoi va nous parler le conférencier ? Du

passé de notre République, c'est-à-dire d'un opportunisme légèrement teinté, de ci de là, de radicalisme ?

Eh bien ! il est joli le passé de la République ! A-t-il à nous entretenir de réformes opérées, de budgets étudiés, améliorés et... diminués ?

Nous ne voyons guère cela et l'histoire d'Alibaba et des quarante voleurs ne serait-elle pas beaucoup plus de circonstance ? Personne ne s'y tromperait.

Nous entretiendra-t-il de l'avenir de cette République ? Hum ! si elle reste longtemps entre les mains de ces gaillards-là, voilà un avenir qui nous semble bien compromis. Une Panamite, une Turpinite et pas mal de Turpinitudes à la clef. M. Lockroy ne nous paraît pas précisément le médecin désigné pour soigner cette malade : il semble qu'au moindre refroidissement elle pourrait lui passer dans les mains. Il serait plus sage de passer la main, lui, à d'autres, et d'utiliser ce qui lui reste de crédit à faire accorder quelques douceurs à ses infortunés compagnons politiques qui gémissent sur la paille humide des cachots ou qui pourraient bien y aller gémir.

Conseil général de Maine-et-Loire

Séance du 12 avril 1893

EMPRUNTS DÉPARTEMENTAUX

M. Richou donne lecture des opérations relatives à la conversion des emprunts départementaux antérieurement contractés au Crédit Foncier de France, et à la conclusion du nouvel emprunt de 2,588,200 fr. autorisé pour faire face aux dépenses de construction du chemin de fer d'intérêt local de Saumur à Cholet.

GENDARMERIE DE DOUÉ-LA-FONTAINE

Sur un rapport de M. de Rochebouët concernant certaines réparations nécessaires à la caserne de gendarmerie de Doué-la-Fontaine, à la suite de dégradations opérées par des prisonniers en s'évadant, le Conseil vote un crédit de 148 fr. 10 à prélever sur les fonds départementaux. Cette somme devra être versée à l'hospice, propriétaire de l'immeuble, qui a fait les avances pour ces réparations.

CHASSE

M. des Nouhes donne lecture d'un rapport relatif à la chasse des halbrans sur les bords des étangs, rivières et cours d'eau de toutes sortes, et propose, au nom de la commission, de s'en tenir à la décision adoptée précédemment sur ce sujet.

M. Gigot intervient pour demander qu'on fasse une restriction dans l'autorisation accordée, surtout en ce qui concerne les rivières.

M. Bodinier et de Blois insistent, au contraire, pour qu'on s'en tienne à la première décision.

M. le préfet, lui, voudrait que le Conseil général fixât une limite de superficie qui permit de distinguer entre les étangs et les mares où la chasse serait tolérée.

M. des Nouhes, de son côté, maintient les conclusions de la commission qui, finalement, sont adoptées.

REFUS DE CRÉDIT

Une demande de crédit, formulée par M. le professeur d'agriculture Morain et M. Bouchard, délégué départemental, pour aller au Congrès viticole de Montpellier, est repoussée.

M. de la Bourdonnaye donne lecture des décisions de cette commission qui repousse toute subvention à ce sujet. Le Conseil refuse la subvention.

Les tramways à Saumur

On a vu, par le compte-rendu de la séance du Conseil général de mardi, que l'adjudication de nos tramways était fixée à demain samedi.

Il se pourrait, contrairement à l'attente, qu'il y eut acquéreur. Celui-ci aurait beaucoup moins en vue le transport des voyageurs que l'établissement d'un chemin de fer à voie étroite, destiné à desservir une ou plusieurs industries locales, mais ce serait à deux fins.

Nous ne pouvons en dire plus long et nous serons d'ailleurs bientôt fixés.

Invasion de chenilles

Les horticulteurs se plaignent d'une invasion de chenilles, dont l'écllosion a été favorisée par la sécheresse que nous subissons depuis près de deux mois.

Les arbres fruitiers sont fortement atteints par cette plaie des jardins.

Tamponnée par un train

Un accident assez grave est arrivé sur la ligne d'Angers à Noyant, aux environs de Baugé. Vendredi dernier, la femme Segretain conduisait sa jument au pré, lorsqu'en traversant la ligne du chemin de fer, l'animal effrayé par le sifflet d'un train se mit à reculer.

M^{me} Segretain, n'ayant pas eu le temps de lâcher la bride, fut tamponnée par le train qui l'envoya rouler dans un fossé situé à plusieurs mètres de la voie.

Relevée sans connaissance, M^{me} Segretain reçut les soins d'un médecin qui déclare que sa vie n'est point en danger.

L'accident de la Chalouère

Nos lecteurs se souviennent du terrible accident arrivé vendredi dernier à Angers, rue de la Chalouère, à M. Thibault, entrepreneur à Tiercé, qui, après être tombé d'un tricycle, avait été relevé sans connaissance et couvert de blessures.

Conduit à l'hôpital, il y est mort hier, sans avoir repris connaissance.

SUZANNE D'ESTOUVILLE

PAR

Le Marquis DE FOU DRAS

Le reste de la matinée s'écoula au milieu d'émotions moins graves, mais non moins douces. Suzanne retourna à la tour avec la vieille aveugle et les jeunes filles du village ; le comte visita ses champs, accompagné de ceux qui les lui avaient conservés.

Quand il rentra, Suzanne lui donna d'une main tremblante une lettre qu'elle avait pour lui reçue pendant son absence : c'était celle de madame Granval.

M. d'Estouville se retira avec sa nièce, et quand ils furent seuls il lui remit, après l'avoir lue, la lettre de la baronne.

Suzanne la lut à son tour. Son visage avait été trop rayonnant depuis le matin pour qu'il lui fût possible de le paraître davantage, le comte fut obligé de lui demander ce qu'il devait répondre.

— Après vous, mon oncle, ils sont ce que j'ai de plus cher au monde, dit Suzanne en

confondant dans sa chaste pensée Léonce et madame Granval.

— Est-il digne de vous, ma fille ?

— Il l'est de la tendresse de sa mère qui est la plus noble des femmes !

— Cela me suffit, mon enfant ; je répondrai demain que je leur accorde le trésor qu'ils me demandent.

— Ne vous servez pas de ce mot, mon bon oncle, dit Suzanne en rougissant.

— Il leur semblera plus clair qu'aucun autre, c'est pour cela que je l'emploierai.

A la fin de la journée, le comte proposa à Suzanne d'aller faire une promenade au bord de la mer. Il voulait revoir quelques sites dont il avait conservé un doux souvenir.

Ils quittèrent la tour par un sentier opposé à ceux qui conduisaient au village. Cette partie de la colline était tout à fait déserte, mais d'aucun côté les ruines ne s'offraient sous un aspect aussi imposant.

Le temps était calme et le ciel dégagé de nuages. Aussi loin que la vue pouvait s'étendre, la mer présentait une surface unie comme un miroir, que des milliers de mauves au plumage d'argent effleuraient du bout de leurs ailes étincelantes.

— C'est ainsi que ma vie s'écoulera désormais paisible, dit le comte, en désignant de la main le ciel et l'Océan aussi serains l'un que l'autre. Et ce repos, Suzanne, c'est à vous que je le devrai... Ah ! que vous méritez d'être heureuse ! Mon enfant, continua-t-il d'un ton plus mélancolique, vous allez avoir un beau château, abandonnez-vous tout à fait ces ruines et ces hommes aux cœurs simples qui nous ont tant aimés ?

— Jamais, mon oncle ! reprit Suzanne avec énergie. Pour que mon bonheur soit parfait, il faut que cette tour l'abrite bien souvent. Quand vous répondrez à madame Granval, j'ajouterai un mot à votre lettre pour le lui dire, et quand ils sauront tout, ils m'approuveront.

Comme Suzanne prononçait ces mots, le bruit d'un pas vif et léger arriva à son oreille et fit tressaillir son cœur. Elle se retourna dans la direction du sentier qu'elle venait de parcourir avec son oncle, et elle passa sa main sur ses yeux, comme si elle eût voulu donner plus de netteté à son regard.

Au-dessus d'elle, une jeune fille, tenant son chapeau à la main, et laissant flotter ses cheveux au vent, descendait la colline, légère comme un oiseau. Cette jeune fille était made-

moiselle de Royan.

En quelques secondes, elle fut dans les bras de Suzanne, qu'elle soutint dans les siens, car elle sentit que son amie n'avait pas la force de supporter tout son bonheur.

— Est-ce bien vous, Claire ? dit-elle d'une voix à peine intelligible.

— Oui, c'est moi, mon amie, ma Suzanne ! et je ne suis pas seule...

Mademoiselle d'Estouville porta une seconde fois la vue dans la direction du sentier, et elle aperçut madame Granval qui s'avancait appuyée sur le bras de Léonce. Snap, qui les avait reconnus le premier, s'était élancé à leur rencontre, et il revenait pour les annoncer. Madame Granval, son fils et mademoiselle de Royan avaient quitté Paris peu d'heures après que la baronne eût appris que c'était M. d'Estouville qui lui avait sauvé la vie, ainsi qu'à M. Granval, avec qui elle était alors fiancée.

Pour la première fois, le comte put trouver une pensée consolante dans le souvenir de ses jours d'erreur.

Sa reconnaissance avec la baronne fut touchante. L'explication qui la suivit les combla tous de bonheur.

— Madame, lui dit-il, je devais vous ré-

Rallye-paper

Mercrèdi, le 25^e dragons, en garnison à Angers, a donné un rallye-paper très-réussi. Le rendez-vous et le départ étaient fixés au 7^e kilomètre sur la route de Briollay. Le tracé, très habilement choisi et indiqué par M. de la Bunière, capitaine au 25^e dragons, réunissait toutes les conditions nécessaires à un bon sport : terrain élastique sur les prairies, barres, fossés, talus. Il avait encore l'avantage de permettre aux invités de ne pas perdre un seul instant les cavaliers de vue.

L'assistance était fort nombreuse ; une vingtaine d'équipages étaient sur la route.

Une quarantaine de cavaliers, dont beaucoup d'officiers du 135^e de ligne et de pontonniers, ont effectué très correctement le parcours. M. de Kainlis, lieutenant au 25^e dragons, est arrivé premier.

Les sous-officiers du 23^e dragons ont, à leur tour, renouvelé la course. Ils ont été très applaudis pour leur ordre et leur entrain.

Capture d'un pigeon voyageur

M. Lepeytre, négociant en chiffons, quai de Limoges, a capturé un pigeon voyageur, portant un anneau avec cette inscription : 1892 H. 967.

Il le tient à la disposition de son propriétaire.

Un homme écrasé

Avant-hier, le nommé Deshayes se rendait des Ponts-de-Cé, conduisant une charrette, lorsqu'un officier du 2^e pontonniers vint à passer à cheval. Le bruit épouvanta le cheval attelé à la charrette et celui-ci prit le mors aux dents.

Deshayes saisit son animal par le bridon mais ne put le maîtriser. Il fut traîné ainsi sur un parcours de 20 à 25 mètres, mais un coup de pied de l'animal le fit tomber et la roue du véhicule passa sur la tête du malheureux. La mort a été instantanée.

Deshayes laisse une veuve et un petit enfant.

On nous rapporte que l'officier n'est même pas descendu de cheval.

Une vache dans un égout

Avant-hier, un toucheur de bestiaux conduisait une génisse à l'abattoir d'Angers, lorsque l'animal prit peur et s'emballa.

Elle rentra dans une remise ; son conducteur voulut saisir la vache par une patte, mais elle sauta par dessus un mur de 4 mètres 50. Puis, continuant sa course, elle vint tomber, d'une hauteur de six à sept mètres, dans un des fossés de l'abattoir.

Plusieurs personnes essayèrent de maîtriser cette bête ; mais ce fut en vain.

Sortie du fossé, la bête s'enfila dans l'égout collecteur du boulevard de Nantes jusqu'à la place Saint-Nicolas.

Comme l'égout était trop étroit pour qu'elle fasse demi-tour, on ouvrit une grille qui se trouve sur ladite place et on la hissa avec des cordes.

Aucun accident de personnes à signaler. La vache seule a eu une corne brisée.

Jeanne d'Arc à Chinon

La statue équestre de Jeanne d'Arc, par le sculpteur Jules Rouleau, est en ce moment à la fonte. Elle sera inaugurée à Chinon, sur la place principale, au commencement de l'été. Le monument aura une hauteur de 12 mètres, y compris le piédestal : c'est le plus imposant de tous ceux qui célèbrent la glorieuse mémoire de l'héroïne nationale.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 14 avril. — René-Joseph Touret, quai de Limoges.

MARIAGE

Le 13 avril. — Firmin-Jean Prieur, menuisier, a épousé Louise Bordier, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 14 avril. — Jeanne Villeronde, veuve de François Beauist, sans profession, 84 ans, à l'Hospice.

L'explosion du restaurant Véry

On procède à l'audition des témoins.

Drouet, qui a volé la dynamite à Soisy-sous-Etiolles, déclare ne pas connaître Francis.

M^{me} Véry, en deuil, M. Lhérot et les autres garçons du restaurant Véry n'apprennent rien de nouveau.

M. Lhérot ne reconnaît pas la photographie de Meunier ; toutefois, certains détails indiquent que c'est bien Meunier qui a commis l'attentat. Le témoin quitte la salle suivi des agents préposés à sa garde.

M. Brunier, qui était installé au restaurant Véry au moment de l'explosion, a vu un individu dehors faisant un signe à quelqu'un dans l'intérieur.

Le président lui fait endosser le veston que Meunier portait et qui ne lui va pas mal, dit le président.

Francis, répondant de nouveau à l'affirmation des témoins, qui disent reconnaître le veston, dit : « Je ne peux pas seulement remuer dans et vous voulez qu'il m'appartienne. »

On entend les autres témoins dont les dépositions varient avec celles faites à l'instruction.

L'avocat général prononce son réquisitoire. Il réclame la peine de mort contre Francis ; il admet des circonstances atténuantes pour Bricou et la fille Delange.

M^e Aliès présente la défense de Bricou ; M^e Lereau, cell. de la fille Delange. Tous deux demandent l'acquiescement.

L'audience est suspendue pour permettre aux jurés d'aller dîner ; elle sera reprise à sept heures pour la plaidoirie de l'avocat de Francis et le verdict.

Si le verdict nous arrive à temps, nos lecteurs le trouveront aux dernières nouvelles.

Les maux de tête, les étourdissements, les vomissements de bile et de glaires disparaissent rapidement en prenant chaque matin une cuillerée à café de *Tisane Dussolin*. On en trouve dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 4 fr. 50 le flacon. Dépôt principal à Paris, pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne.

Le Rob Lechaux Purifie le Sang.

Une délicieuse brochure (60^e édition) sur la régénération du sang, est envoyée gratuitement par M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, à ceux qui la demandent : c'est le véritable moyen de se garantir des contre-façons dangereuses.

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat.

Méfiez-vous des contre-façons !

Dernières Nouvelles

L'explosion du restaurant Véry

Le verdict

À neuf heures, le jury se retire pour délibérer. Une heure et demie après, il revient avec un verdict négatif en faveur de Francis et de Marie Delange, et affirmatif en ce qui concerne Bricou, auquel il accorde les circonstances atténuantes.

Francis et Marie Delange sont acquittés et immédiatement mis en liberté.

« Merci, messieurs », dit Francis en quittant son banc.

L'arrêt

À onze heures, la Cour rend son arrêt. Conformément aux réponses du jury, elle condamne Bricou pour assassinat, tentative d'assassinat et destruction d'édifice habité, à *vingt ans de travaux forcés.*

« C'est malheureux, dit Bricou d'une voix étranglée par l'émotion, car je suis innocent. »

Aucune manifestation ne se produit dans la salle où il y a d'ailleurs très peu de monde. Au dehors une douzaine d'anarchistes commentent cet arrêt.

LES ÉVÉNEMENTS DE BELGIQUE

BARRICADES À QUAREGNON

Mons, 13 avril. — Vers deux heures de l'après-midi, une nouvelle et terrible bagarre a eu lieu à Quaregnon.

Trois mille grévistes environ ont fait des barricades dans la rue de Mons-Ville pour empêcher la circulation des patrouilles de gendarmes.

reconnut que la Providence conduisait toujours bien ceux qui se confiaient aveuglément à elle.

Moins de trois semaines après cette heureuse réunion, Suzanne et Léonce recevaient la bénédiction nuptiale dans la charmante église du village d'Estouville. On l'avait choisie de préférence à la chapelle du château, parce que celle-ci était trop petite pour contenir tous les amis que le comte et sa nièce avaient dans le pays.

Madame d'Étoges voulut assister au mariage, et elle y fut aussi gracieuse que si elle y eût contribué.

M. Verne et le comte de Saint-Ibal furent les témoins de Léonce. Tous deux aimaient mademoiselle de Royan, mais chacun l'aimait à sa manière : celle de M. Verne fut de comprendre qu'il ne devait pas élever ses prétentions jusqu'à elle. Il était de ces êtres qui passent leur vie à se sacrifier, et qui ne sauraient que faire d'un bonheur personnel, s'il leur arrivait.

Dans le courant de l'hiver, Claire devint donc comtesse de Saint-Ibal, et elle en fut charmée, car son mari était l'ami de Léonce.

Snap eut aussi sa récompense. Ce fut lui qui posa lorsqu'on restaura les deux lévriers de

Ceux-ci ont chargé plusieurs fois la foule et ont tiré en l'air.

Un gendarme étant tombé de son cheval, la foule s'est jetée sur lui avec acharnement, l'a désarmé et l'a frappé à l'aide de gourdins et de casse-tête.

Six grévistes ont été arrêtés et menés à Mons. L'un d'eux est blessé à la tête.

Ce n'est que vers cinq heures que l'ordre a été rétabli.

Dans la même commune, on a saccagé une boucherie dont le tenancier avait donné des cordes pour lier les prisonniers.

TROUBLES À BRUXELLES

Bruxelles, 13 avril, 8 h. 45 soir. — En ce moment, un cortège composé de 4 à 5,000 personnes parcourt la basse ville. Les manifestants brisent les carreaux des grands magasins et des grands cafés.

Partout, on ferme.

Bruxelles, 13 avril. — Place de la Monnaie, une violente bagarre se produit entre la police et les manifestants.

Les agents dégainent et chargent la foule. Un agent de police est grièvement blessé, ainsi qu'un manifestant et une femme.

Trois principaux chefs des socialistes sont arrêtés, ainsi que plusieurs autres manifestants.

Bruxelles, 13 avril. — L'arrestation du citoyen Volders, un des chefs du parti ouvrier, s'est produite au moment où il sortait d'un groupe de manifestants qui avaient lancé des pierres à la police. Deux de ses compagnons qui voulaient le dégager furent cueillis en même temps, malgré les protestations des manifestants qui demandaient leur relaxation.

À dix heures, l'agitation continuait, grandissante.

La foule, dispersée place de la Monnaie, s'était massée dans les rues avoisinantes, où les mêmes scènes de désordres qu'aux boulevards se sont reproduites.

Partout où une vitrine était ouverte, elle était impitoyablement brisée.

La foule se rendit ensuite vers la place Sainte-Gudule et le Cercle catholique, où une bagarre épouvantable se produisit.

La police, aidée de la gendarmerie à cheval, a dû dégainier pour disperser la foule.

Il y a eu plusieurs blessés et les arrestations se succèdent sans interruption.

Lorsque la foule a été dispersée, on a pu voir la rue jonchée de gourdins, de chapeaux et d'objets de toute sorte.

Dernière Heure

Paris, 14 avril, 12 h. 32 soir.

M. le ministre de la guerre vient d'autoriser le général Ladvocat à poursuivre les journaux qui l'ont diffamé.

Belgrade. — Le jeune roi a fait arrêter les régents ; il s'est proclamé majeur et a constitué un nouveau ministère avec Dokritch comme président du conseil. Les troupes ont prêté serment de fidélité. La ville est tranquille.

Bruxelles. — Des bandes de grévistes ont parcouru les rues hier toute la matinée. La police a exécuté plusieurs charges. Un arrêté du bourgmestre interdit les attroupements et manifestations.

HAVAS.

On sait combien il est pénible de faire accepter à l'enfant un médicament désagréable ; souvent rien n'y fait, ni prières, ni menaces. On a vu des parents obstinés lutter en vain pour faire prendre aux enfants une pastille régnante. Et, en vérité, les débès ont raison, puisqu'il y a des médicaments d'une efficacité affirmée par les médecins les plus éminents et parfaitement agréables ; ainsi la *Pâte Regnaud* est recommandée par l'Académie de médecine de Paris contre les rhumes, les irritations de la gorge et des bronches, la coqueluche, la grippe, etc. Cette préparation, véritable bonbon pectoral, convient tout particulièrement aux dames et aux enfants.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs . . . depuis . . . 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST

BOURSE DE PARIS

Du 13 Avril 1893

3 0/0	95 825
3 0/0 amortissable	96 25
4 1/2	106 95

EPICERIE CENTRALE

28 rue St-Jean

P. ANDRIEUX

NÉGOCIANT
ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES, FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRES MODERES.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Etude de M^e DOUSSAIN, notaire à Doué.

A VENDRE

Ou à arrenter

Une MAISON

Située à Doué, rue de la Sirène,

Comprenant : bâtiment d'habitation de huit pièces, très beaux et très vastes magasins, bureaux, écuries, remises, magnifiques greniers, caves, grande cour et jardin.

Cette maison convient au commerce en gros, et notamment à celui des vins et liqueurs qu'on y a exercé pendant très longtemps.

S'adresser à M. RAISON-VALLÉE, propriétaire à Doué, ou à M^e DOUSSAIN, notaire.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à Tours.

Location — Accords — Réparations

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

INSTITUTION L'ESPERANCE

Pensionnat de Jeunes Filles

Dirigé par M^{mes} AGOSTINI

Rue du Petit-Mail, n° 5.

OCCASION

A VENDRE

Cheval de pur sang, âgé

TRÈS DOUX

Se monte et s'attelle. — Prix très modéré.

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite

Plusieurs LOGEMENTS

Et petits Jardins

Situés impasse du Chardonnet.

S'adresser à M. CHAMBOURDON.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Preydel, Wolff et C^e

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

Imprimerie P. GODET

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fouritures de Cliches et Vignettes

LETTRES DE MARIAGE

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

BOIS DU NORD ET DU PAYS

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne

Pitchpin

Pianchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

R. BASTARD - BRÉHIN

SUCCESSION

13, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR
AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIKES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,

Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL ET SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt: chez M^{me} Veuve LARDEUX, coutelier bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

GR^{de} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dauger et d'Orléans

IMBERT FILS

Excellent vin rouge d'Algérie. le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux. 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre. 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les Jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

SAUMUR. IMPRIMERIE PAUL GODET.

CHEMINS DE FER

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25			
Chartres	6		9 34	10 12	2 48	9 41	10 12	1 23		
Château-du-Loir	10 13		12 20	1 58	6 37	12 30	1 10	4 53		
Noyant-Méon	11 20		1 3	3 8	7 40	1 15		5 56		
Linières-Bouton	11 29		3 17	7 49				6 6		
Vernantes	11 43		3 30	8				6 16		
Blou	11 54		3 44	8 10				6 26		
Vivry	12 2		4 28	8 17				6 33		
SAUMUR (Orl.)										
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 50	2 24	6 44		
(départ)	12 20		1 44	4 14	8 34	1 55	2 29	6 53		
Nantilly (arrivée)	12 28		4 22	8 41				7		
SAUMUR (Etat)										
(arrivée)	12 39		4 35	8 52				7 12		
(départ)	12 25	8 31	4 11	8 32				6 50		
Nantilly (départ)	12 32	8 37	4 23	8 43				7 2		
Chacé-Varrains	12 38	8 47	4 29	8 49				7 8		
Brézé-Saint-Cyr	12 47	9 1	4 37	8 56				7 16		
Montreuil-Bellay	1 28	9 41	2 15	5 1	9 18	2 25	3	7 40		
Thouars	2 2	10 18	2 44	5 51	10 10	2 52	3 19	8 24		
Niort			4 30	9 1	12 22	4 39		11 40		
Saintes			6 24	11 59		6 22		2 21		
Bordeaux			9 56	4 22		9 3		4 56		

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Semi		Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	dir's	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40			8 25			12 30	3 40		
Saintes					7 12	9 9		11 40			4 55	7 14		
Niort	5 25				9 42	10 51		2 7	2 36	8 23	7 48	9 15		
Thouars	8 35	6 5			12 12	12 45	1 35	4 28	5 6	9 13	10 12	11 18		
Montreuil-Bellay	9 40	6 56			1 7	2 39	5 4	5 48	9 28	10 34	11 40			
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 17				2 53	5 18	6 3	9 36					
Chacé-Varrains	10 11	7 26				3	5 25		9 41					
Nantilly (arrivée)	10 16	7 31				3 5		6 14						
SAUMUR (Etat)														
(arrivée)	10 23	7 46				Mixte		3 16		6 26	9 55			
(départ)		7 25				11 5		2 54		6 5				
Nantilly (départ)		7 36				11 15		3 6		6 16				
SAUMUR (Orl.)														
(arrivée)	7 47	11 23	1 34	3 14	5 39	6 24		11 12	7					
(départ)	7 57	11 35	1 39	3 18	6 29			11 7	12 16					
Vivry	8 11	11 49		3 30	5 57	6 43								
Blou	8 20	11 58		3 36	6 6	6 52								
Vernantes	8 33	12 11		3 49	6 19	7 6								
Linières-Bouton	8 46	12 23		4	6 31	7 18								
Noyant-Méon	9 1	12 36	2 15	4 11	6 45	7 31								
Château-du-Loir	10 22	1 52	3	5 18	7 58	8 48								
Chartres	2 47		5 56	9 46	12 4 12 45									
Paris	5 55		7 30	11 20	2 27	3 5								

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte			STATIONS	Omn.		
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 35	9 3
Port-Boulet	8 40	12 25	7 5	Port-Boulet	8 8	4 58	9 45
Chinon	9 4	1 5	7 29	Saumur	9 2	7 14	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.	Omn.	Mixte
	matin	soir			
Poitiers	6 5	6 45	12 53	7 25	
Moncontour	7 41	10 47	2 34	8 52	
Loudun	8 42	1 39	3 56	9 36	
Montreuil (ar.)	9 19	3 14	4 35	10 15	
(départ)	6 50	9 27	4 5	8 10	39
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 30	5 19	10 50
Baugé	7 14	9 51	4 53	5 30	11 1
Doué	7 22	9 58	5 43	5 38	11 8
Martigné	7 45	10 20	6 33	5 48	11 28
Angers	9 12	11 45	9 12	7 22	12 29

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Marc.	Omn.
	matin	soir		
Angers	4 40	6 50	7 30	12 6 15
Martigné	6 1	8 32	11 1	20 7 54
Doué	6 24	8 57	11 54	1 42 8 23
Baugé	6 32	9 7	12 16	1 50 8 31
le Vaudelnay	6 39	9 15	12 33	1 57 8 43
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 6 8 51
(départ)	7 38	1 31	2 21	9 22
Loudun	8 24	4 14	3 10	10 13
Moncontour	8 56	6 10	3 43	10 44
Poitiers	10 33	10 40	5 22	12 8

LIGNE D'ORLÉANS

STATIONS	Omn.		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.		Direct		mixt			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Nantes d.																
Angers dt.	6 30	10 27	11 55	2 57	4 55	5 10	9 35	1 16	1 45							
La Ménitrie	7 10	10 49	12 27	3 42	5 20	6	10 1	1 46	2 26							
Les Rosiers	7 19	10 56	12 34	3 52		6 13										
St-Clément	7 26		12 40	3 59		6 22										
St-Martin	7 33		12 45	4 7		6 31										
Sauv. ar. ar.	7 46	11 11	12 55	4 20	5 41	6 48	10 24	2 13	3 5							
— dt.	7 52	11 16	1 1	4 31	5 44	6 58	10 30	2 16	3 13							
Varennes	8 05	11 26	1 11	4 45		7 16										
Port-Boulet	8 20	11 35	1 21	5 1	6 1	7 31	10 50	2 38	3 47							
Langeais	8 59	11 55	1 50	5 46	6 23	8 30	11 46	3 9	4 32							